
Deuxième anniversaire de la guerre entre la Russie et la Géorgie

Description

Deux années après le déclenchement de la guerre éclair entre la Russie et la Géorgie, le 8 août 2008, l'évolution sur le terrain conduit à une séparation de plus en plus marquée entre l'Abkhazie et l'Ossétie du Sud d'une part, la Géorgie de l'autre.

Les troupes russes se sont installées dans les régions séparatistes : les observateurs civils de l'Union européenne n'y ont pas accès. Côté Géorgie, les 250 observateurs civils « observent » ; leur mission a été reconduite jusqu'en septembre 2011. Sur la forme, ils constituent la première force internationale à « reconnaître » implicitement ces nouvelles frontières. Sur le fond, ils « garantissent » qu'aucune des parties n'emploiera à nouveau la force militaire.



Les personnes déplacées

Ni les 222 000 Géorgiens déplacés d'Abkhazie et d'Ossétie du Sud par les conflits des années 1990^[1], ni les 26 000 Géorgiens déplacés par le conflit de 2008 n'entrevoient aujourd'hui un espoir de retour. Après les secours d'urgence reçus, les ONG internationales ont pris le relais, mais leur sort reste précaire. Les quelques milliers de Géorgiens vivant encore en Abkhazie, dans le district de Gali, voient leur situation rendue de plus en plus difficile par la fermeture de la frontière; refusant de prendre un passeport abkhaze de peur de perdre leur nationalité géorgienne, ils n'ont pu participer aux élections présidentielles de fin 2009. Leur situation se marginalise.

Les aspects de politique interne

En Russie, la question géorgienne est considérée comme « normalisée ». Si les attaques personnelles contre le président géorgien Mikhaél Saakachvili continuent, les partis de la majorité présidentielle russe ont pris langue avec des partis géorgiens d'opposition (dont ceux de l'ancienne présidente du Parlement et un ancien Premier ministre). On attribue parfois à ces contacts la libération d'adolescents sud ossètes capturés sur le territoire géorgien et d'adolescents géorgiens capturés sur le territoire sud ossète.

En Géorgie, les dernières élections locales ont démontré que ces opposants représentaient peu de poids. La destruction de symboles de l'époque soviétique, le déplacement d'une statue géante de Staline, l'institution d'une journée à la mémoire des victimes de l'entrée de l'Armée rouge à Tbilissi en 1921, ainsi que d'une journée à la mémoire des victimes des régimes totalitaires (à la date anniversaire du pacte germano-soviétique de 1939, accord « Ribbentrop-Molotov ») illustrent la volonté géorgienne de faire table rase de l'héritage soviétique et irritent parfois les milieux moscovites.

En outre, le sentiment national défavorable à la Russie, entretenu par deux siècles de tentatives de russification, reste majoritaire. L'élite géorgienne -la majorité présidentielle et une grande partie de l'opposition- se tourne encore un peu plus vers l'Union européenne. Un jeune universitaire géorgien, formé dans l'enseignement secondaire et supérieur français, a été nommé vice-ministre des Affaires étrangères en juin 2010, afin d'engager les négociations avec Bruxelles sur le contenu du Partenariat oriental (association économique et libre circulation des personnes). Le 15 septembre 2010, l'apprentissage de la langue anglaise a été déclaré obligatoire dans les écoles primaires géorgiennes, même si les professeurs sont encore loin d'être opérationnels. Il est fort probable que la langue russe soit bien vite oubliée.

Les aspects militaires

La Russie avance discrètement ses pions militaires sur l'échiquier du Sud Caucase. L'Ossétie du Nord, l'une des

républiques du Nord Caucase les plus fidèles à Moscou, abrite à Vladikavkaz le commandement des forces russes dans le Caucase, hors forces spéciales déployées en Tchétchénie: il a été réformé, suite à la guerre d'août 2008.

L'Abkhazie disposait déjà une base militaire soviétique et russe depuis 1992 –jamais évacuée-, à Goudaouta, elle disposera désormais d'une deuxième base militaire russe, moderne, et devrait accueillir 3 000 hommes de troupes. Elle est dotée du système russe de missiles sol-air S-300 d'une portée de 140 km: la confirmation officielle en a été apportée en août 2010. L'accord pour la construction d'une base navale à Otchamtchira a été donné en 2009 par les autorités abkhazes. Le déploiement de gardes-côtes et de garde-frontières russes aux limites du territoire abkhaze est terminé.

L'Ossétie du Sud voit la construction d'une base militaire russe ; 2 000 hommes de troupe sont présents ainsi qu'un système de défense antiaérien DCA de type « Bouk » ; le système S-300 est certainement inadapté au transit par le tunnel de Roki –seule voie de communication avec la Russie- et au relief de la région. Le déploiement de garde-frontières russes est également terminé.

L'Arménie a prolongé en août 2010 le bail de la base militaire de Goumri jusqu'en 2044 ; 3 000 hommes de troupe y sont installés; un système russe de missiles sol-air S-300 est en cours d'implantation ; la zone d'opérabilité de la base est étendue au-delà du territoire arménien. Des gardes russes sont déployés aux frontières arméniennes.

Quant à l'Ukraine, elle a prolongé en avril 2010 le bail de la base navale russe de Sébastopol jusqu'en 2042 : la trentaine de bâtiments de guerre affectés, dont deux croiseurs, a pour mission de contrôler une partie de la mer Noire.

Malgré l'absence de confirmation officielle, les experts militaires occidentaux estiment que l'Azerbaïdjan a acquis le système russe de missiles sol-air S-300 pour environ 500 millions de dollars.

Enfin, comme les armes se sont tues, la Géorgie a diminué drastiquement son budget de défense, mais elle entretient une partie de son armée aux normes professionnelles de l'OTAN. Un millier de ses 25 000 hommes est présent en Afghanistan, comme leurs aînés étaient présents en Irak. Ses moyens en blindés et en aéronefs restent ceux d'un pays de 4 millions d'habitants.

Les aspects internationaux

La Russie, le Nicaragua, le Venezuela et l'île du Pacifique Nauru ont reconnu l'indépendance de l'Abkhazie et de l'Ossétie du Sud (qui se sont félicitées du jugement de la Cour de Justice de la Haye déboutant la Serbie de sa plainte contre le Kosovo). A la mi-juillet 2010, les présidents abkhaze et sud ossète ont d'ailleurs entrepris une visite au Nicaragua et au Venezuela. En revanche, les pays de l'ex-URSS, tant d'Asie centrale que d'Europe orientale, ne les ont pas suivis dans cette démarche de reconnaissance.

Parallèlement, les pays membres de l'Union européenne et ceux de l'OTAN ont réaffirmé leur position de soutien à l'intégrité territoriale de la Géorgie, parfois avec insistance comme la France au début du mois de juin 2010 à Paris par la voix du président de la République, et à la mi-juillet à Tbilissi par la voix du ministre des Affaires étrangères. L'évacuation des forces militaires russes des territoires abkhaze et sud ossète est à chaque fois demandée.

Sous l'égide des Nations Unies, de l'OSCE et de l'Union européenne, la Russie accompagnée de représentants abkhazes et sud ossètes, et la Géorgie, négocient des procédures de stabilisation de la région et de prévention de conflit. La 12^e séance s'est terminée en juillet 2010 sans grand résultat apparent, si ce n'est de profonds désaccords et des menaces théâtrales de chaise vide formulées par certains représentants.

De son côté, l'Assemblée générale des Nations Unies a voté le 8 septembre 2010, contre l'avis de la Russie, une résolution reconnaissant le droit au retour des personnes déplacées d'Abkhazie et d'Ossétie du Sud et la nécessité d'en définir le calendrier^[2].

Soulignons que La Cour Internationale de Justice de La Haye a engagé, le 13 septembre 2010, les auditions des deux parties suite à un dépôt de plainte géorgienne pour les violations de la Convention internationale des formes de discrimination raciale, ratifiée en 1965, qui auraient été pratiquées de 1990 à 2008 lors des différentes interventions militaires russes en Abkhazie et en Ossétie du Sud. La partie russe conteste la compétence de la Cour dans ce domaine.

L'auteur de ces lignes trouve curieux, pour sa part, que la France déclare vouloir livrer à la Russie des navires porte-hélicoptères BPC Mistral[3], lui donnant les moyens d'intervenir plus rapidement et d'assurer une forme de tutelle des pays limitrophes au Sud, par la mer Noire, mais aussi au Nord, par la mer Baltique. Comment croire que pour 500 millions d'euros et pour remplir le plan de charge du chantier naval de Saint Nazaire, la France serait prête à livrer à la Russie des technologies militaires au standard de l'OTAN ? Enfin, la France peut-elle mettre de côté ses intérêts dans le Sud Caucase pour se constituer un allié de la Russie lors de la prochaine présidence du G20 et préparer à son président actuel un tremplin pour l'élection présidentielle française de 2012 ?

* Mirian MELOUA est Rédacteur en chef des Infos brèves France Géorgie.

Notes :

[1] Amnesty International, 5 septembre 2010.

[2] Communiqué des Nations Unies, résolution en faveur des Géorgiens déplacés par les conflits : 17 voix contre, 50 voix pour, 86 abstentions.

[3] Déclaration du Président français au chantier STX de Saint Nazaire, le 23 juillet 2010, communiqué de l'Elysée. Voir à ce sujet l'article de Kevin Limonier du 1^{er} juillet 2010.

Photographie : © Sophie Tournon, Tbilissi, 2010.

Image not found or type unknown



[Retour en haut de page](#)

date créée

01/10/2010

Champs de Méta

Auteur-article : Mirian MELOUA*